Le Rapport d'orientation budgétaire 2022 -Résidence les Arcades

Conseil d'administration du 30 Novembre 2021

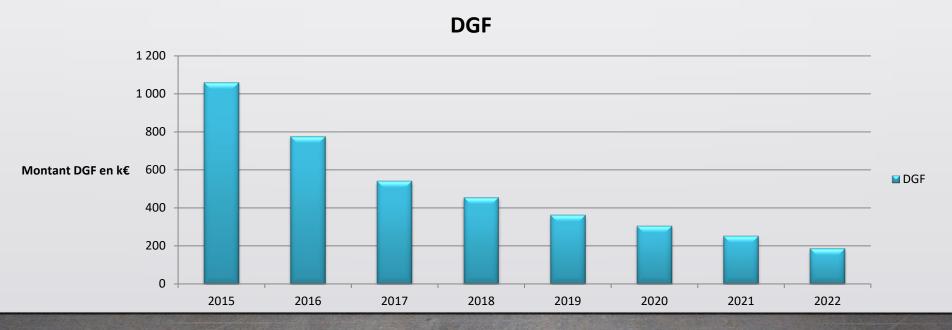
Contexte Budgétaire 2022

Contexte budgétaire 2022 3

Après une année 2020 marquée par une profonde récession économique liée à l'épidémie de Covid19 (-2,8%), les hypothèses pour 2021 se sont confirmées avec la reprise de la croissance, estimée à 5,7%. Pour 2022 les prévisions sont plus modestes; elle devrait atteindre 4%.

La résidence autonomie « Les Arcades » est soumise aux mêmes contraintes budgétaires que le budget de la Ville qui le finance au travers d'une subvention d'équilibre.

La dotation globale de fonctionnement perçue par la commune est en baisse depuis plusieurs années.



Tendances budgétaires et orientations

Tendances budgétaires et orientations

5

Afin de pouvoir absorber la diminution des dotations de l'Etat, il a été demandé aux services, y compris à la résidences « Les Arcades », de tendre vers les objectifs suivants pour l'élaboration du budget 2022 :

- Masse salariale: 1% GVT + Versement transport
- 0 % sur les charges de fonctionnement
- Subvention de la ville de 95 000 € maximum

Concernant le budget prévisionnel 2022 des Arcades:

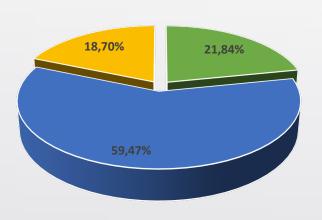
- Les charges de fonctionnement (chapitres 011 + 016) sont en baisse de 21,33 % soit environ 86 000 € par rapport au budget primitif 2021.
- Les charges de personnel sont également en baisse de 5,78 % s'élevant à un total de 465 000 €.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement

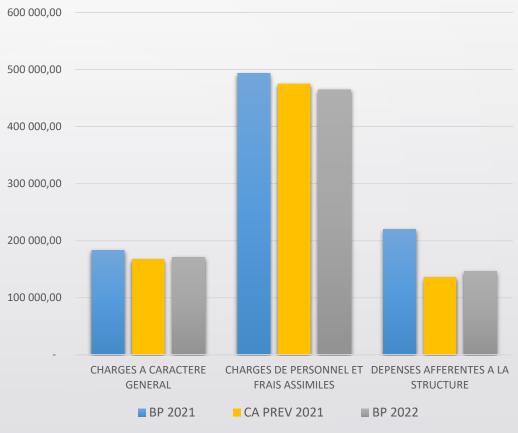
Les dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement: 781 950€



- CHARGES A CARACTERE GENERAL
- CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES
- **DEPENSES AFFERENTES A LA STRUCTURE**





La section de fonctionnement – Les charges à caractères général

21,84% des dépenses réelles de fonctionnement:

- □Baisse de l'enveloppe pour des achats d'Equipement de Protection Individuel à destination des agents
- Ajustement des frais relatifs aux fluides et des frais de télécommunications
- ☐ Ajustement des dépenses relatives aux animations dans le cadre du forfait autonomie (lien avec les recettes)
- Maintien de l'enveloppe destinée aux prestations de repas réalisés par la cuisine centrale

Partie 1 – Evolution des dépenses de personnel

Les dépenses de personnel en 2022 s'élèveront à 465 000 €

- Les mesures principales impactant le budget 2022 sont les suivantes :
 - > Un GVT (Glissement vieillesse et technicité) représentant 1% de la masse salariale soit 3 372,63 €: cette enveloppe tient compte des évolutions de carrière et revalorisations salariales prévues et à prévoir en 2022
 - Une diminution du montant des MAD

- □ <u>Les changements de temps de travail</u> :
 - Pas de changement prévu en 2022
- Le recours à des agents contractuels :
 - > 1 service civique
 - > 1 stagiaire administratif
 - > 1 enveloppe pour remplacements
 - Vacataires étudiants pour assurer les astreintes nuit / week-end + médecin + agent de prévention
- Les créations / suppressions de postes :
 - > Pas de prévisions en 2022
- □ <u>Les départs en retraite prévus :</u>
 - > Pas de prévisions en 2022

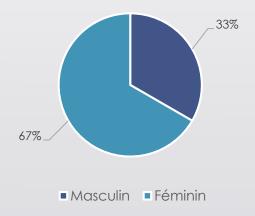
Les effectifs prévisionnels 2022 :

> 9 emplois **permanents**

Catégorie	Cadre d'emploi	Nombre de postes	Temps travail	ETP
С	Adjoints techniques territoriaux	3	TC	3
С	Auxiliaires de soins	2	тс	2
С	Agents sociaux	1	TC	1
Α	Infirmier en soins généraux	1	TC	1
С	Adjoint administratif	1	TC	1
С	Adjoint technique	1	TC	1
	TOTAL	9		9

Nota: Les emplois non permanents représentent en moyenne sur une année : 11 postes

Répartition des effectifs (emplois permanents) par genre



Partie 2 - Les conditions de rémunération et la durée effective du travail

Partie 3 – La démarche de gestion prévisionnelle des ressources humaines



Données inclues ou identiques dans le ROB du CCAS

La section de fonctionnement – Les autres charges

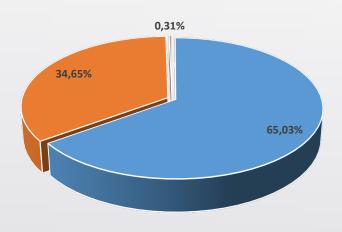
18,70 % des dépenses réelles de fonctionnement:

- Ajustement des dépenses relatives aux animations dans le cadre du forfait autonomie (lien avec les recettes)
- Maintien d'une enveloppe destinée aux travaux d'entretien du bâtiment :
 - Rafraîchissement d'appartements
 - Divers petits travaux
- Maintien de la redevance OPAC
- Hausse des enveloppes relatives aux divers entretiens (matériels, outillages, véhicules...)

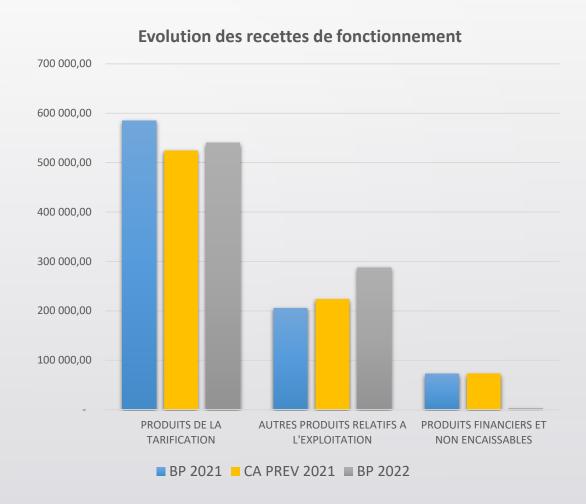
Les recettes de fonctionnement

La section de fonctionnement – Les recettes

Recettes réelles de fonctionnement: 830 350 €



- PRODUITS DE LA TARIFICATION
- AUTRES PRODUITS RELATIFS A L'EXPLOITATION
- PRODUITS FINANCIERS ET NON ENCAISSABLES



La section de fonctionnement – Les recettes

Chapitre 017 – Produits de la tarification

- Maintien des recettes du « forfait soin » versée par l'ARS: 160 000 €
- Baisse des recettes des participations des résidents: 380 000 € (tarifs validés par le Département) en lien avec la baisse de la fréquentation

Chapitre 018 – Autres produits relatifs à l'exploitation

- ☐ Baisse des recettes prévisionnelles liées au forfait autonomie (nouveau mode de calcul)
- Maintien des recettes liées à la restauration
- Versement d'une subvention d'équilibre communale estimée à 141 000 € (mémo pas de versement en 2021)
- Rappel: Perception exceptionnelle en 2021 d'un don de l'association municipale du restaurant des Arcades à la suite de sa dissolution

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement

DEPENSES:

- ☐ Maintien de l'enveloppe de remboursement des cautions
- Assistant à maitrise d'ouvrage pour la mise en place d'un outil de facturation et de soins
- ☐ Travaux lourds sur le bâtiment: remplacement des boites aux lettres, reprise de l'éclairage des accès extérieur, projet cuisine (phase 2), remplacement du transformateur
- Achat d'étagères de stockage adaptées pour les produits d'entretien
- Ecran d'affichage d'accueil

RECETTES:

- ☐ Fond de compensation de la TVA (investissements N-2)
- Subvention d'équipement versée par la ville

Prospective 2025 - Arcades 20

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prév 2021	2022	2023	2 024	2 025
Recettes de fonctionnement	990 363	1 031 734	893 228	819 369	827 750	830 000	830 000	830 000
Dépenses de fonctionnement	943 925	1 009 977	825 285	779 020	781 950	789 770	797 667	805 644
Epargne de Gestion	46 437	21 756	67 942	40 349	45 800	40 231	32 333	24 356
interet de la dette								
Epargne brute	46 437	21 756	67 942	40 349	45 800	40 231	32 333	24 356
remboursement du capital de dette								
Epargne Nette	46 437	21 756	67 942	40 349	45 800	40 231	32 333	24 356
	•							
Résultat 002	40 418	54 020	42 722	77 303	44 000	44 000	38 431	24 963

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prév 2021	2022	2023	2 024	2 025
Recettes d'investissement	17 350	16 123	8 420	8 427	33 900	16 000	16 000	16 000
Dépenses d'investissement	39 007	20 050	67 822	224 005	79 700	76 000	50 600	20 600
Delta	- 21 657	- 3 927	- 59 402	- 215 577	- 45 800	- 60 000	- 34 600	- 4 600
Résultat 001	72 849	84 027	113 154	87 114	80 000	80 000	68 400	78 000

Prospective 2025 consolidée: CCAS + ARCADES 21

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prév 2021	2022	2023	2 024	2 025
Recettes de fonctionnement	2 626 028	2 579 076	2 566 565	2 462 471	1 054 450	1 059 300	1 062 600	1 062 600
Dépenses de fonctionnement	2 530 944	2 615 813	2 378 740	2 476 283	1 007 450	1 017 379	1 027 406	1 037 534
Epargne de Gestion	95 083	- 36 738	187 825	- 13 812	47 000	41 922	35 194	25 066
interet de la dette								
Epargne brute	95 083	- 36 738	187 825	- 13 812	47 000	41 922	35 194	25 066
remboursement du capital de dette								
Epargne Nette	95 083	- 36 738	187 825	- 13 812	47 000	41 922	35 194	25 066
Résultat 002	185 197	220 121	146 772	278 217	69 000	69 000	64 222	52 715

	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Prév 2021	2022	2023	2 024	2 025
Recettes d'investissement	22 869	19 739	12 787	14 161	39 000	21 500	21 500	21 500
Dépenses d'investissement	67 754	53 257	86 763	255 005	86 000	82 300	56 900	26 900
Delta	- 44 885	- 33 518	- 73 976	- 240 845	- 47 000	- 60 800	- 35 400	- 5 400
Résultat 001	99 127	89 622	125 156	107 560	82 140	80 940	69 300	78 900